

# Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 237



L'association, créée en septembre 2011 après l'accident de Fukushima, a pour buts principaux :

- l'arrêt de toute activité liée à l'énergie nucléaire,
- informer sur les dangers de la filière nucléaire et plus particulièrement les sites du Bugey et de Malville,
- informer et prévenir des risques pour l'environnement et la santé,
- lutter contre les pollutions radioactives et autres de l'eau, de l'air, du sol, ...
- informer sur les alternatives énergétiques : maîtrise des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement,
- lutter contre tout projet en lien avec les activités des sites nucléaires de Bugey et Malville.

*Sortir Du Nucléaire Bugey*  
76 impasse Mozart  
01360 Loyettes  
[contact@sdn-bugey.org](mailto:contact@sdn-bugey.org)  
[www.stop-bugey.org](http://www.stop-bugey.org)

## Le point de vue de Sortir Du Nucléaire Bugey sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

### EN BREF

L'association Sortir Du Nucléaire Bugey refuse les scénarios avec du nouveau nucléaire et exige une orientation immédiate de la politique énergétique de la France vers du 100 % énergies renouvelables en 2050 et même avant. Nous refusons donc le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2024-2030, tel que présenté.

Le lancement d'un programme de construction de nouveaux réacteurs nucléaires, outre le fait qu'il est un facteur d'accroissement du réchauffement climatique pour la quinzaine d'années à venir, période très importante selon le GIEC, sera à terme une impasse économique pour notre pays avec en plus le risque d'un accident grave qui condamnerait une partie du territoire français et provoquerait une grave crise énergétique (arrêt de tous les réacteurs nucléaires).

L'avenir de la France doit être dans les seules énergies renouvelables et pas seulement que les énergies électriques (photovoltaïque, éolien, ...) mais aussi les énergies thermiques (solaire, biomasse, biogaz, ...).

Il n'est pas admissible que le développement des énergies solaires photovoltaïques et éoliennes s'arrêtent en 2035 pour laisser la place aux nouveaux réacteurs nucléaires.

En parallèle et en urgence, la politique énergétique doit aussi être beaucoup plus volontariste pour la sobriété et l'efficacité énergétiques, en particulier avec un grand programme de rénovation du bâti ancien avec des aides importantes pour la rénovation globale.

Le kilowattheure qu'on ne consomme pas est le meilleur pour l'environnement.

## Un semblant de concertation

Le document PPE3 est clair : en page 27, il est écrit "*C'est dans cet esprit que le Président de la République a présenté dans le Discours de Belfort des orientations politiques ouvrant ce choix pour le pays ... la présente Stratégie a pour vocation d'entériner ce choix.*".

Effectivement le Président de la République a choisi tout seul le scénario N03 parmi les 6 scénarios de RTE sur le futur énergétique 2050 de la France. Ce choix est un déni de démocratie et la présente double concertation en est un exemple flagrant. Six semaines, une durée très courte pour permettre une mobilisation et une expression du public (PPE2 : débat public national de 103 jours). Pas de réponse à notre demande de prolongation.

Nous demandons un véritable débat public de grande ampleur sur la politique énergétique et sur l'énergie nucléaire (imposée au peuple français). Nous demandons aussi une loi de programmation de l'énergie et du climat avant l'adoption de cette PPE3 par décret.

## Le 100 % énergies renouvelables est possible

RTE, l'ADEME et Négawatt présentent des scénarios viables 100 % énergies renouvelables en 2050. Ces scénarios montrent qu'il est possible de se passer de l'énergie nucléaire en 2050.

Notre association est totalement opposée au choix fait par le Président de la République pour prolonger au maximum les vieux réacteurs nucléaires (60 ans et plus) et pour lancer la construction de nouveaux EPR et petits réacteurs modulaires. Soyons moderne, allons comme de nombreux autres pays vers le 100 % énergies renouvelables et libérons nous des pollutions de l'énergie nucléaire (rejets permanents de chaleur, d'effluents radioactifs, d'effluents chimiques, ...), de ces nombreux déchets radioactifs et de l'accident grave qui pourrait condamner pendant des centaines d'années une partie du territoire de notre pays.

## Incompatibilité des énergies renouvelables et nucléaires

La France n'a pas été très dynamique pour développer les énergies renouvelables et elle est très en retard. Elle ne respecte même pas les objectifs qu'elle s'était fixée dans sa PPE 2019-2023 ni ceux fixés par la Communauté Européenne.

Avec un développement important des énergies électriques photovoltaïques et éoliennes, l'énergie nucléaire devra avoir un fonctionnement très fluctuant pour laisser la place à ces énergies renouvelables. Les réacteurs nucléaires actuels et nouveaux sont annoncés comme pilotables, mais il s'agit d'une flexibilité très contrainte (maxi deux baisses de puissance par jour). Ceci fragilise les gaines de combustible et les cuves du réacteur, augmente les besoins de maintenance et accroît les rejets d'effluents radioactifs et chimiques.

Mme Cany écrit dans sa thèse (1) "*Même si le parc possède une marge de manœuvre pour réaliser plus d'opérations de flexibilité, la présence d'éolien et de solaire à des taux supérieurs à 30% paraît difficilement soutenable techniquement par lui seul*".

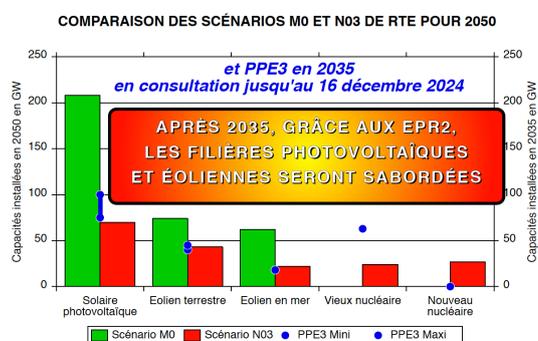
Une raison supplémentaire à la limitation du développement des énergies renouvelables est économique. Avec beaucoup d'énergies renouvelables, le facteur de charge du parc nucléaire sera inférieur à 50 %. La conséquence sera donc, peu de MWh nucléaire produits et vendus, d'où de très grandes difficultés pour rentabiliser ces réacteurs nucléaires.

Il apparaît donc clairement qu'en conservant un parc nucléaire, la France ne pourra pas développer massivement les énergies renouvelables, alors, qu'à l'inverse, en arrêtant l'énergie nucléaire, la France pourrait fonctionner en 2050 avec un mix 100 % énergies renouvelables.

Notre pays ne peut pas passer à côté de la dynamique mondiale des énergies renouvelables en s'arc-boutant sur une énergie nucléaire complexe, polluante et dangereuse avec en plus des déchets à gérer sur des milliers d'année.

Pour répondre à l'intermittence de l'électricité photovoltaïque et éolienne, développons massivement des moyens de stockage, optimisons la gestion des moyens de production et des réseaux électriques, ne misons pas tout sur l'électricité et, en dernier recours utilisons quelques turbines à gaz peu coûteuses à construire et plus réactives, sachant qu'elles

seront peu sollicitées et, qu'à terme, elles seront alimentées par des gaz renouvelables. La PPE3 manque d'ambition sur tous ces aspects. Pire, elle condamne les énergies renouvelables après 2050. Le Président Macron a choisi le scénario N03 de RTE 2050. La comparaison entre ce scénario et la PPE3 montre qu'en 2035 les prévisions 2050 de RTE seront déjà atteintes pour le photovoltaïque et l'éolien terrestre et quasi atteintes pour l'éolien en mer.



Après 2035, plus de nouveau photovoltaïque et de nouveau éolien à installer. Plus que quelques vieilles installations à remplacer ou rénover.

Pour relancer une filière industrielle nucléaire bien malade, la France va sacrifier les industries de pointe des énergies renouvelables photovoltaïques et éoliennes. Cette stratégie pour l'énergie et le climat est totalement incohérente et dangereuse.

## Vulnérabilité aux changements climatiques

Les réacteurs nucléaires en bord de mer vont être menacés par la montée des eaux et les tempêtes. Ceux en bord de rivière auront leur fonctionnement perturbé en période estivale par manque d'eau de refroidissement et concurrence dans les usages de l'eau.

Les parcs photovoltaïques et éoliens sont à ce titre beaucoup moins impactés.

## Manque de résilience du nucléaire

Les installations photovoltaïques et les parcs éoliens, de petite taille et dispersés, sont très résistants à des attaques terroristes ou des guerres comme actuellement en Ukraine. Ils ne sont que très peu perturbés lors d'épidémie comme celle du COVID.

A l'inverse l'énergie nucléaire très concentrée est une cible de choix pour priver un pays d'électricité, le polluer et mettre à plat son fonctionnement et son économie. Dans ce cadre, elles peuvent être la cible d'action de terrorisme pour rayer de la carte de France une zone économique importante.

La résilience de l'énergie nucléaire est faible par rapport à celle des énergies renouvelables.

## Intermittence du nucléaire

Outre les arrêts réguliers pour rechargement de combustible et travaux de maintenance, il arrive assez régulièrement que des réacteurs nucléaires s'arrêtent subitement pour un problème de sûreté (20 à 50 par an). Ces arrêts fortuits sont très problématiques pour le maintien de la qualité de l'électricité distribuée et ils accroissent les rejets d'effluents chimiques et radioactifs. Avec les réacteurs EPR de forte puissance, l'arrêt brutal deviendra beaucoup plus difficile à gérer. Exemple : le 17 novembre 2024, le réacteur EPR Olkiluoto 3 de la Finlande décroche subitement et le réseau nord-européen a failli disjoncter.

## Fausse indépendance énergétique du nucléaire

Pour fonctionner les réacteurs nucléaires ont besoin d'uranium et ce minerai est importé en totalité. Ce n'est que par des artifices que ce minerai est ignoré. En considérant, les

importations d'uranium, le taux d'indépendance énergétique de la France annoncé en 2022 à 50,6 % chute alors à 15 %.

Outre ce minerai d'uranium, EDF importe aussi des éléments combustibles. De nombreux composants importants des réacteurs sont aussi importés du Japon, d'Italie, ...

## Choix économiques

La PPE3 est très discrète sur les coûts énergétiques. Pour l'étude des scénarios RTE 2050 avec de nouveaux réacteurs EPR, les coûts ont été fortement réduits pour rendre ces scénarios attractifs. Tous les EPR ont vu leurs coûts s'envoler. Quant aux EPR2, annoncé à 51,7 Md€2020 (hors coûts de financement), ils seraient déjà en hausse de 30 % (2). Pour toutes les énergies renouvelables, les coûts sont connus et mieux maîtrisés. Ils conduisent aussi à des coûts du MWh électriques moins élevés que pour les EPR2.

Ceci conforte notre choix pour les scénarios 100 % énergies renouvelables, nettement moins problématiques sur le plan environnemental, moins contraignants sur le plan sociétal et moteur d'un véritable enjeu industriel en réindustrialisant notre industrie.

Il n'est pas acceptable que cette PPE3 ne s'appuie pas sur une analyse économique sérieuse.

Cette PPE3 devrait aussi intégrer un scénario de crise au cas où des réacteurs existants seraient arrêtés pour raison technique ou suite à un accident.

## Réduction des consommations énergétiques

Notre association souhaite des objectifs plus ambitieux que ceux prévus surtout pour le secteur du bâtiment où la priorité doit être mise sur les rénovations globales. Des financements beaucoup plus importants doivent être affectés à ces travaux. Quant aux pompes à chaleur leurs aides devraient être réduites et conditionnées à la réalisation de travaux de rénovation globale.

## Energie éolienne

Notre association souhaite, pour l'éolien terrestre, un accroissement de 2,5 GW/an jusqu'en 2050 avec une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire français.

Pour l'éolien en mer, notre association est bien sûr favorable à l'objectif de 45 GW en 2050 et nous souhaitons même un objectif plus important (scénario M0: 62 GW en 2050).

## Energie solaire thermique

Cette énergie est très efficace pour le chauffage de l'eau et des bâtiments. Elle peut aussi être facilement stockée. Le retard de la France est très important. La PPE3 doit prévoir des objectifs beaucoup plus ambitieux afin d'être moteur pour la réindustrialisation de ce secteur.

## Energie solaire photovoltaïque

La PPE3 doit viser les objectifs hauts annoncés (7 à 8 GW/an) et doit favoriser l'équipement des toitures complètes bien exposées, en particulier pour les maisons individuelles le seuil de 3 kWc doit être décalé à 12 kWc. A l'inverse, les installations au sol doivent être freinées avec des contraintes plus importantes et une taxation plus élevée.

(1) Thèse de doctorat de Mme Camille Cany "Interactions entre énergie nucléaire et énergies renouvelables variables dans la transition énergétique en France : adaptations du parc électrique vers plus de flexibilité" présentée le 16 mars 2017, Université Paris Saclay - CentraleSupélec.

(2) Journal Les Echos du 5 mars 2024.